

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE UNIQUEMENT
EN FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Contact

Blandine BLAITEAU
Tél : 02 41 73 59 44
blandine.blaiteau@univ-angers.fr

Responsables de la formation

Pr Alain FURBER
Dr Jean-Marc DUPUIS
Service de Cardiologie
CHU Angers
AlFurber@chu-angers.fr
JmDupuis@chu-angers.fr
Tél : 02 41 35 48 58

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



RYTHMOLOGIE ET STIMULATION

Présentation

La stimulation cardiaque et la défibrillation voient leurs indications curatives et prophylactiques augmenter régulièrement. A titre d'exemple, plus de 50 000 stimulateurs cardiaques sont implantés annuellement en France et plus de 250 000 patients doivent bénéficier d'une surveillance régulière de leur prothèses.

Objectifs

Apporter une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique aux médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller les stimulateurs et défibrillateurs cardiaques.

Public visé

- Médecins de nationalité française diplômés du D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire ou du C.E.S. de cardiologie ou son équivalence, les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir de la 4ème année d'internat).
- Médecins de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine.

Sélection éventuelle par examen probatoire en cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation.



Mise à jour | Mai 2021 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

MODULE THÉORIQUE

100 heures d'enseignement

- 60 heures d'enseignement théorique répartis sur 2 années, à raison d'une semaine par an (une semaine sur la stimulation et une semaine sur la rythmologie)
- 40 heures de formation théorique et pratique (participation aux journées « rythmologie et stimulation cardiaque » organisées par la Société Française de Cardiologie)

MODULE SURVEILLANCE

- Participation active aux consultations spécialisées de suivi, de programmation et de réglage optimal des pacemakers et des défibrillateurs, (suivi et programmation de 80 stimulateurs et/ou défibrillateurs au minimum)

MODULE D'IMPLANTATION

- Participation à un minimum de 80 implantations (stimulateurs et/ou défibrillateurs, dont la moitié au titre d'opérateur principal)

MODULE D'ABLATION

- Permettre au candidat de valider 50 procédures d'ablation effectuées à titre d'opérateur principal

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 2 à 4 ans
- Calendrier : enseignement théorique réparti sur 2 années, à raison d'une semaine par an fin janvier à Paris. Examen en mai.
- Validation du module théorique : Assiduité aux enseignements. Examen écrit de 3 heures noté sur 60 portant sur la rythmologie et la stimulation (une ou plusieurs questions rédactionnelles portant sur un total de 20 points et plusieurs cas cliniques et quiz ECG portant sur un total de 40 points).
- Validation du carnet de stage. Chaque module pratique (Surveillance, Implantation et Ablation) est noté sur 20 points. Pour valider un module il faut obtenir la moyenne à ce module.
Le diplôme est délivré après validation des 4 modules. En cas d'échec aux modules pratiques les candidats ont la possibilité de conserver le bénéfice du module théorique pendant 4 ans. 4 inscriptions administratives sont autorisées au maximum. Une équivalence peut être attribuée pour les candidats ayant débuté leur activité avant le 1er janvier 2005 et justifiant des conditions d'accès au DIU.

Modalités pratiques :

- Candidature : avant octobre 2021
- Inscriptions uniquement en 2ème année en 2017-2018
- Début de la formation : à venir
- Nombre d'inscrits : 1 candidat par an à Angers
- Coût de la formation : formation individuelle 800 euros (+ droits universitaires), formation financée 900 euros (+ droits universitaires)

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr